

Annexe III

Tableau de correspondance Épreuves - unités

Correspondances entre les épreuves / unités de l'examen du **brevet de technicien supérieur « design de communication espace et volume »** définies par l'arrêté du 10 juin 2008 et les épreuves / unités de l'examen du **brevet de technicien supérieur « design de communication espace et volume »** modifiées par le présent arrêté

Épreuves / unités du brevet de technicien supérieur « design de communication espace et volume » définies par l'arrêté du 10 juin 2008		Épreuves / unités du brevet de technicien supérieur « design de communication espace et volume » définies par l'arrêté du 10 juin 2008, modifiées par le présent arrêté	
Épreuves / Sous-épreuves	Unités	Épreuves / Sous-épreuves	Unités
- E1 Épreuve Culture générale et expression	U.1	- E1 Épreuve Culture générale et expression	U.1
- E2 Épreuve Langue vivante étrangère 1 Sous-épreuve : Évaluation de la production orale en continu et de l'interaction	U.2.1	- E2 Épreuve Langue vivante étrangère 1 Sous-épreuve : Évaluation de la production orale en continu et de l'interaction	U.2.1
- E2 Épreuve Langue vivante étrangère 1 Sous-épreuve : Compréhension de l'oral	U.2.2	- E2 Épreuve Langue vivante étrangère 1 Sous-épreuve : Compréhension de l'oral	U.2.2
- E3 Épreuve Mathématiques - Sciences physiques Sous-épreuve : Mathématiques	U.3.1	- E3 Épreuve Mathématiques - Sciences physiques Sous-épreuve : Mathématiques	U.3.1
- E3 Épreuve Mathématiques - Sciences physiques Sous-épreuve : Sciences physiques	U.3.2	- E3 Épreuve Mathématiques - Sciences physiques Sous-épreuve : Sciences physiques	U.3.2
- E4 Épreuve Démarche créative U.4.1 - Sous-épreuve : Analyse et communication	U.4.1	- E4 Épreuve professionnelle de synthèse Sous-épreuve : Analyse et communication	U.4.1
- E4 Épreuve Démarche créative U.4.2 - Sous-épreuve : Recherches	U.4.2	- E4 Épreuve professionnelle de synthèse Sous-épreuve : Démarche créative	U.4.2
- E5 Épreuve professionnelle de synthèse U.5.3 - Sous-épreuve : Projet de synthèse	U.5.3	- E4 Épreuve professionnelle de synthèse Sous-épreuve : Projet de synthèse	U.4.3
- E5 Épreuve professionnelle de synthèse U.5.2 - Sous-épreuve : Rapport de stage	U.5.2	- E4 Épreuve professionnelle de synthèse Sous-épreuve : Rapport de stage	U.4.4
- E5 Épreuve professionnelle de synthèse U.5.1 - Sous-épreuve : Dossier de travaux	U.5.1	- E5 Épreuve Dossier de travaux et Technologie Sous-épreuve : Dossier de travaux	U.5.1
- E5 Épreuve professionnelle de synthèse U.5.4 - Sous-épreuve : Technologie de la réalisation	U.5.4	- E5 Épreuve Dossier de travaux et Technologie Sous-épreuve : Technologie de la réalisation	U.5.2
- E6 Épreuve Arts, techniques et civilisations	U.6	- E6 Épreuve Arts, techniques et civilisations	U.6
- EF1 Épreuve Langue vivante étrangère 2	UF.1	- EF1 Épreuve Langue vivante étrangère 2	UF.1

En cas d'ajournement au brevet de technicien supérieur « design de communication espaces et volumes » défini par l'arrêté du 10 juin 2008, les bénéfices des notes obtenues sont reportés sur les unités correspondantes du brevet de technicien supérieur « design de communication espace et volume » défini par l'arrêté du 10 juin 2008 et modifié par le présent arrêté (la durée de validité de ces bénéfices est de 5 ans à compter de leur date d'obtention sous réserve de modification du règlement).